

ÉTUDES

Comptes provisoires  
de l'agriculture - édition 01/08/2023

PAYS  
DE LA LOIRE

AOUT 2023 - n°04

# Un revenu moyen 2022 résistant dans un contexte climatique et géopolitique difficile

Après la pandémie de la Covid-19 en 2020, les marchés agricoles sont à nouveau ébranlés, cette fois par la guerre russo-ukrainienne et des conditions climatiques calamiteuses.

Quelle que soit la production animale ou végétale, l'inflation, amplifiée par le conflit en Ukraine, dominerait la baisse des volumes. Ainsi, la valeur de la production agricole régionale (subventions comprises) progresserait de 15 % sur un an.

Les productions végétales souffrent d'une longue sécheresse et de températures estivales caniculaires qui affectent surtout les cultures d'été. Le reflux des volumes (- 8,7 %) conforterait la bonne tenue des prix (+ 23 %), engendrant une valeur de la production végétale régionale supérieure de 12,2 % à celle de 2021.

Le chiffre d'affaires des céréales et oléoprotéagineux (COP) atteindrait un niveau historique, conséquence de cours raffermiss (+ 24,6 %) par une forte demande mondiale en grains, un approvisionnement perturbé en céréales ukrainiennes et de moindres récoltes régionales (- 11,9 %) et nationales.

Les productions légumières (+ 2,8 % en valeur) profiteraient et pâtiraient à la fois d'une météo défavorable à leur développement végétatif mais propice à leur consommation, avec pour bilan des volumes en recul de 2,8 % et des cours rémunérateurs (+ 9,1 %).

Peu touchés par le gel printanier, les volumes régionaux en fruits seraient stables. Le chiffre d'affaires des productions fruitières gagnerait 3,5 % à la faveur de prix revalorisés.

Le secteur viticole fait exception avec des volumes meilleurs après les faibles récoltes de 2021 (+ 25,4 % sur un an) mais en deçà de la moyenne quinquennale 2017-2021. Malgré des prix dégradés (- 2,3 %), la valeur viticole bondirait de 22,5 %.

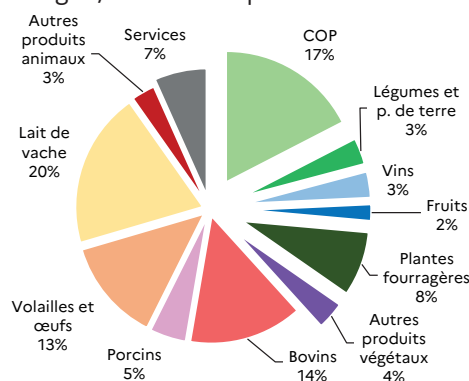
La valeur des productions animales ligériennes (+ 18,5 %) suivrait une évolution semblable. Les cours remonteraient (+ 24,5 %) compte tenu du repli des volumes (- 4,8 %) et de coûts plus importants de l'alimentation animale.

La décapitalisation du cheptel bovin amorcée en 2016, après la fin des quotas laitiers, s'accélère en 2022, le déficit fourrager ne permettant pas de compenser le poids notable des coûts de production. Les cotations grimperaient de 29,2 % sous l'effet de volumes en retrait (- 2,1 %) et d'une demande assez assidue, redressant ainsi le chiffre d'affaires de 26,5 %.

La conjoncture porcine est analogue. Le déclin des cheptels français et européen générerait une érosion des volumes (- 4,1 %) et soutiendrait les prix (- 24,3 %), d'où une valeur majorée de 19,2 %.

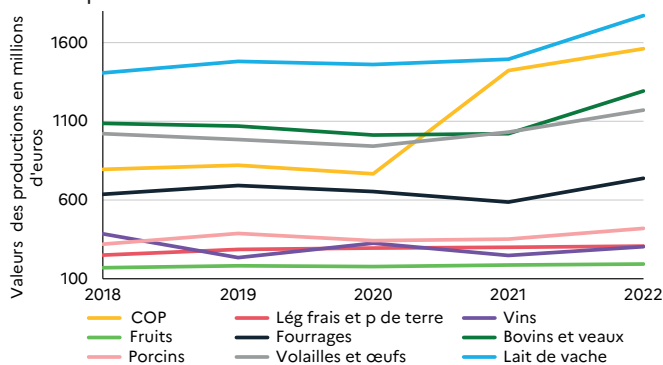
Celle de la production laitière s'améliorerait de 18,5 % en lien avec des prix stimulés par des disponibilités nationales réduites, le volume régional restant similaire à celui de 2021. La filière avicole ligérienne est impactée par une épizootie d'influenza aviaire hautement pathogène. Les nombreux abattages sanitaires mis en place pour la juguler entraîneraient une chute des productions de volailles et d'oeufs de 15,7 %. Conjugés aux coûts élevés des intrants et au dynamisme de la demande, les prix s'envoleraient de 34,8 %, générant une valeur positive de 13,6 %.

Graphique 1 : en Pays de la Loire, la production agricole (yc subventions) représenterait 9,4 % de la valeur de la production métropolitaine, derrière les régions Hauts-de-France, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est



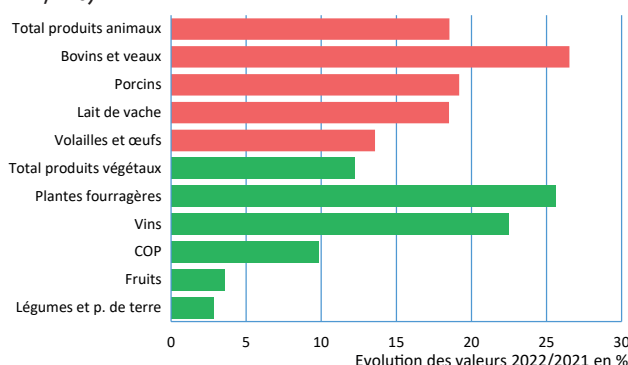
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2022 Pays de la Loire

Graphique 2 : les valeurs des productions bovines, laitières, céréalières, légumières et fruitières atteindraient un niveau historique



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2022 Pays de la Loire

Graphique 3 : la valeur des productions agricoles progresserait (+ 15 %), résultat de la hausse des prix agricoles (+ 22,4 %)



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2022 Pays de la Loire

Les **consommations intermédiaires** pèseraient lourdement sur la trésorerie des exploitations (+ 17 % en valeur) comparées à 2021.

Avec la flambée des cours des graines, la **valeur de l'alimentation animale** s'accroîtrait (+ 22,5 %).

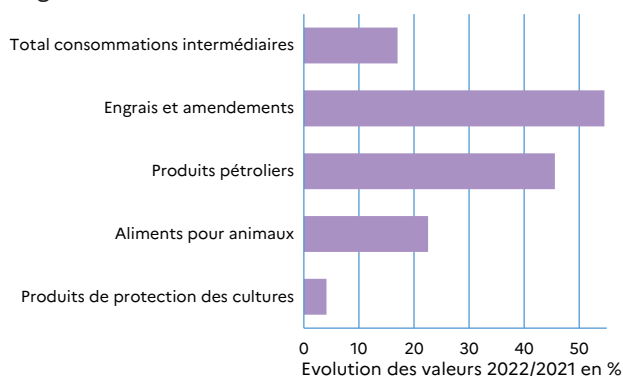
Les besoins accrus par la reprise économique et les approvisionnements volontairement limités par les pays exportateurs renforceraient les cours du pétrole et du gaz, et donc les **valeurs des produits pétroliers et des engrais et amendements** (respectivement + 45,6 % et + 54,5 % sur un an).

Les charges d'exploitation (salaires, cotisations sociales et impôts) et les charges locatives nettes s'alourdiraient (respectivement + 4,1 % et + 3,8 %), à l'inverse des intérêts (- 4,4 %). L'investissement continuerait de se contracter pour la 5<sup>e</sup> année consécutive (- 4,1 % sur un an)

Les **subventions d'exploitation** diminueraient (- 5,6 %), suite à l'arrêt des versements du fonds de solidarité pour les entreprises face à l'épidémie de Covid-19.

Il en résulterait un **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié** (RNEA/Utans) en hausse de 28 % sur un an et 2 à 3 fois supérieurs aux revenus antérieurs à 2021.

**Graphique 6** : tirée par la flambée des prix (+ 22,7 %), la valeur des coûts de production atteindrait un niveau jamais enregistré



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2022 Pays de la Loire

**Précisions** : les comptes régionaux de l'agriculture sont établis par les services déconcentrés de la statistique agricole du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, sous la coordination du Service de la Statistique et de la Prospective (SSP). Le SSP assure notamment la mise en cohérence des comptes infranationaux et du compte national qui est présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) et établi en conformité avec le système européen des comptes (SEC) 2010. La production au prix de base correspond au prix de marché auquel vend le producteur en incluant les subventions qu'il perçoit sur ces produits. **En Pays de la Loire, ces subventions (0,9 % de la valeur totale des biens agricoles en 2022) continueraient de diminuer (- 1,1 % sur un an).** Les données 2022, provisoires et susceptibles d'être modifiées, sont exprimées à la forme conditionnelle. Les valeurs 2021 sont semi-définitives et celles antérieures à 2021, définitives.

#### Pour en savoir plus :

En annexe : le compte régional de l'agriculture 2022 provisoire

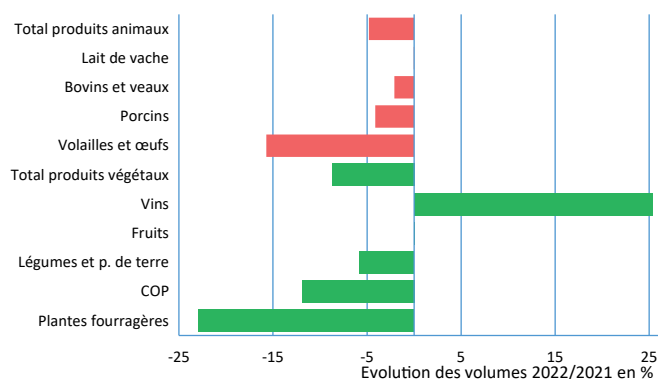
[Les rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation \(juillet 2023\)](http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Comptes-de-la-Nation-(juillet-2023))

<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Dossier-territorial>

<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Mementos-agricoles-et>

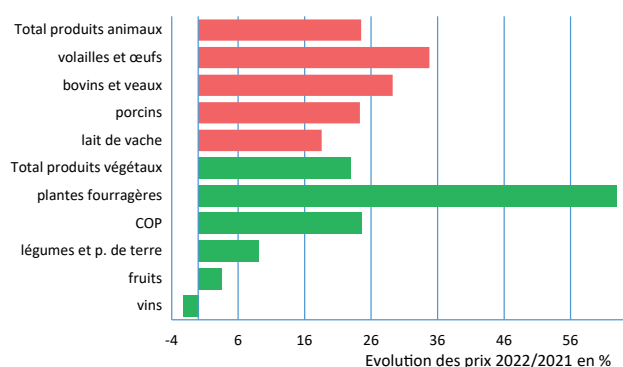
<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Bilan-de-l-annee-agricole>

**Graphique 4** : le volume de la production agricole fléchirait de 6,1 % sous la baisse conjointe des productions animales et végétales



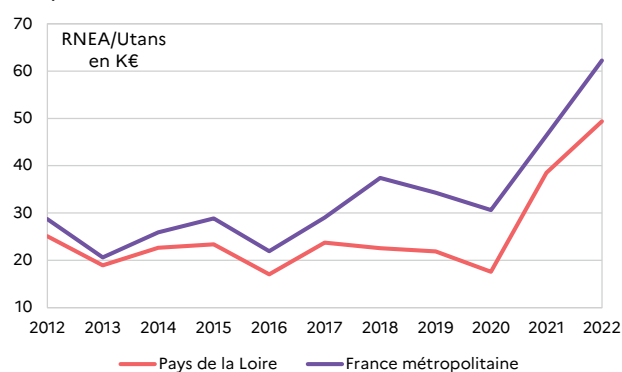
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2022 Pays de la Loire

**Graphique 5** : hormis le secteur viticole, la flambée des prix de vente des produits agricoles toucherait toutes les productions



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2022 Pays de la Loire

**Graphique 7** : tout comme la Normandie, la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie, la Corse et la région Auvergne-Rhône-Alpes, le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié (RNEA/Utans) en Pays de la Loire se situe en deçà du niveau métropolitain



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2022



[www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire  
Service régional de l'information statistique et économique  
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2  
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79  
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Annick Baille  
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry  
Rédactrice en chef : Hélène Guillard  
Rédaction et composition : Isabelle Laurens  
ISSN 2728-3194 - Dépôt légal : à parution  
© Agreste 2023